



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation courte certifiante, dont le contenu et l'organisation sont conformes au référentiel, permet à son titulaire d'être capable de mettre en œuvre les premiers gestes de secours, notamment en situation de travail.

Le sauveteur-secouriste du travail a pour mission de protéger, d'examiner, d'alerter et de secourir au sein de son entreprise.

Il doit pouvoir établir rapidement le diagnostic et la gravité d'une situation d'accident au travail et agir pour prendre les mesures nécessaires afin d'apporter les premiers secours à une victime blessée ou en réelle situation de danger physique.

### Prévention :

- ✓ Les accidents du travail dans la profession ou dans l'établissement
- ✓ Présentation de l'intérêt de la prévention des risques professionnels
- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de l'entreprise et en dehors de l'entreprise
- ✓ Identification des acteurs de l'entreprise et des partenaires extérieurs
- ✓ Le document d'analyse des risques de l'entreprise (DUerp)
- ✓ Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

### sécurité :

- ✓ Protéger, examiner, alerter ou faire alerter
- ✓ Secourir : face à une situation d'accident du travail le secouriste doit être capable d'effectuer l'action (succession de gestes) approprié à l'état de la ou des victimes
- ✓ Risques spécifiques à l'entreprise, situation inhérente aux risques spécifiques
- ✓ Conduite à tenir en cas d'intoxication
- ✓ Conduite à tenir en cas de saignement abondant
- ✓ Conduite à tenir en cas d'étouffement
- ✓ Conduite à tenir en cas de malaise
- ✓ Conduite à tenir en cas de brûlures
- ✓ Conduite à tenir en cas de douleurs empêchant certains mouvements
- ✓ Conduite à tenir si la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- ✓ Conduite à tenir si la victime ne répond pas mais respire
- ✓ Conduite à tenir si la victime ne répond pas et ne respire pas

## PUBLIC CONCERNÉ - FINANCEMENT

La formation **SST** s'adresse à tout public (salarié et responsable d'exploitation, entreprise du paysage,...). Le candidat doit être âgé au minimum de 16 ans.

Le coût de la formation est délivré sur devis.

Des prises en charge financières et des rémunérations sont possibles selon le profil du candidat, pour plus d'informations, contactez le secrétariat du CFPPA au 03.22.35.30.20.

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le CFPPA peut proposer tout au long de l'année des formations adaptées à vos contraintes.

La formation SST comporte 14h de cours.

La formation de maintenance et d'adaptation des compétences (Recyclage SST) est de 7h.





## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Pratiques sur plateaux techniques
- ✓ Mises en situation
- ✓ Exercices d'application
- ✓ Utilisation de ressources numériques



## CONTENU DE LA FORMATION

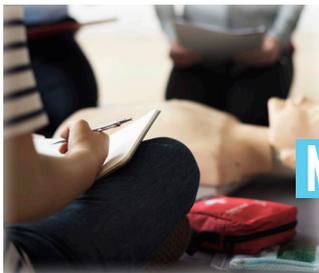
### Formation SST (14h)

- Chapitre 1 - Sauvetage et secourisme au travail
- Chapitre 2 - Rechercher les risques persistants pour protéger
- Chapitre 3 - Examiner la victime et alerter
- Chapitre 4 - Secourir
- Chapitre 5 - Situations inhérentes aux risques spécifiques



### Recyclage SST : renouvellement et validité de formation (7h)

- Module 1 : Administrer les gestes de premiers secours à une victime présentant des saignements, inconsciente ou étant victime d'une détresse ventilatoire.
- Module 2 : Administrer les gestes de premiers secours à une victime en cas d'arrêt cardio vasculaire, de malaise, de plaies, de fractures ou de brûlures. Restituer des expériences vécues au sein des différentes entreprises et d'actualiser ses compétences.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION - VALIDATION

À l'issue de la formation une attestation de suivi sera délivrée. La validation des objectifs visés fera l'objet d'une attestation.

Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré et signé par le formateur au candidat favorablement évalué pour une durée de 24 mois.



## LIEU ET ACCESSIBILITÉ

La formation SST se déroule au CFPPA Amiens Le Paraclét ou en INTRA pour un groupe (sur demande).

Nos bâtiments et notre site sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre besoin spécifique (adaptation pédagogique, outils d'appui), les adaptations nécessaires seront évaluées et définies lors d'un entretien personnalisé.



## COMMENT S'INSCRIRE ? - CONTACTS

Inscription via le CFPPA :

- par email à [cfppa.amiens@educagri.fr](mailto:cfppa.amiens@educagri.fr)
- par téléphone au 03.22.35.30.20



Scannez-moi pour découvrir plus d'infos sur le SST !

